



Ambrosie : il est urgent d'agir !



Faisant suite au colloque international « Ambrosie : de la connaissance à l'action » organisé le vendredi 21 novembre 2008 à Aix-les-Bains (France), dans le cadre de la présidence française de l'Union européenne,

Constatant les problèmes de santé que génère l'ambrosie (*Ambrosia artemisiifolia*) et l'augmentation de l'incidence des affections de type allergique dues à son pollen,

Considérant que ces affections peuvent notamment s'ajouter à celles générées par la pollution atmosphérique et les aggraver,

Considérant les risques accrus de développer un asthme pour les personnes sensibles à l'ambrosie,

Considérant aussi les problèmes que cette plante pose à l'agriculture et dans certains milieux,

Constatant l'extension de son aire de répartition en Europe et en particulier en France, liée notamment aux activités humaines et au réchauffement climatique,

Prenant en compte les méthodes de lutte existantes, et mises en œuvre notamment au Canada, en Hongrie, en Italie, en Suisse, en France, etc., et les derniers développements concernant les techniques applicables,

Les représentants des organismes impliqués dans la lutte et les participants du colloque du 21 novembre 2008 à Aix-les-Bains, souhaitent que :

- les actions de lutte coordonnées contre la propagation de l'ambrosie soient prises en compte dans le cadre de l'Organisation Mondiale de la Santé et de l'Union Européenne ;
- les actions soient rapidement mises en œuvre en France dans le cadre du second Plan national santé environnement (PNSE 2) ;
- les responsables de la lutte dans chaque pays concerné soient identifiés et qu'une coordination européenne des acteurs de la lutte soit mise en œuvre notamment via la mise en place d'un groupe de travail européen sur la thématique de l'ambrosie ; de même que les responsables de la lutte dans chaque région concernée soient identifiés et qu'une coordination inter-régionale des acteurs de la lutte soit mise en œuvre ;
- le caractère multidisciplinaire de cette problématique soit pris en compte et que la coordination entre les différents services concernés, de la santé, des transports, de l'agriculture et de l'environnement, soit assurée aux niveaux national, régional et départemental ;
- une réglementation nationale soit élaborée en soutien des politiques et actions locales ;
- des programmes de recherche soient engagés pour améliorer les connaissances notamment concernant la biologie de la plante et les moyens de lutte ;
- un meilleur suivi de la progression de la plante et des effets de la lutte contre l'ambrosie soient assurés par sa cartographie et la surveillance aérobiologique ;
- en raison d'un rapport coût/efficacité extrêmement favorable, une stratégie de surveillance, de prévention, de contrôle et d'éradication précoce soit mise en œuvre dans les régions où l'ambrosie est encore peu ou pas présente ;
- les mesures de l'exposition au pollen et de l'impact sanitaire soient renforcées, et que des prévisions soient offertes à la population et aux acteurs concernés dans le domaine de la santé ;
- soient menées des campagnes de communication envers les services et les populations concernées, notamment au niveau des établissements d'enseignement, afin de les sensibiliser aux risques liés à cette plante, ainsi que des actions de sensibilisation et d'aide à la reconnaissance de la plante ;
- soient développées des actions solidaires de lutte contre sa prolifération, y compris avec les établissements d'enseignement ;
- soient mises en place des mesures permettant de minimiser les modes de diffusion des semences d'ambrosie par divers vecteurs (terre et gravats, graines pour oiseaux, machines agricoles et de chantier) ;

Ils souhaitent également souligner la nécessité de mener ces différentes actions dans la durée en raison de la longue durée de vie des semences.

Cette déclaration est soutenue par :



Ville d'Izeron
(Isère)



Dominique DORD
Député de la Savoie,
Maire d'Aix les Bains

Jean-Luc da PASSANO
Vice-président du Conseil
général du Rhône et par
délégation pour le Président
du Conseil général du Rhône

Gérard BRISSON
Président de la Mutualité
Sociale Agricole du Rhône

Christian HUTIN
Député,
Président d'ATMO France

Paul COMTOIS
Université de Montréal

Gino FERRETTI
Professeur et Recteur de
Università Degli Studi di
Parma

Pier Paolo DALL'AGLIO
Professeur et Directeur de
l'unité opérationnelle
d'allergologie, Università
Degli Studi di Parma

Roberto ALBERTINI
Docteur au laboratoire
d'aérobiologie et de contrôle
de la qualité de l'air,
Università Degli Studi di
Parma

Bernard CLOT
Office Fédéral de
Météorologie et de
Climatologie MétéoSuisse

Gérard SULMONT
Président du RNSA

Jean-Pierre BESANCENOT
Président du conseil
scientifique du RNSA

Nadine DUPUY
Responsable formations au
RNSA

Gérald GUEDON
Docteur-Ingénieur,
Directeur de la FREDON
Pays-de-la-Loire

Jean-René ARGOUARC'H
Directeur de l'exploitation
d'Autoroutes Paris Rhin
Rhône (APRR)

Chantal DECHAMP
docteur, présidente-
fondatrice de l'Afeda

Henriette MEON
Docteur ès sciences, CNRS,
vice-présidente

Michel CALLEJA
Palynologue, directeur du
Centre de Transfert de
Montpellier SupAgro

Conférence
Ambrosie : de la connaissance à l'action

Vendredi 21 novembre 2008
AIX LES BAINS (France)

